



**AMBASSADE DE FRANCE A BRASILIA
SERVICE DES VISAS**

**DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR (plus de 90 jours)
VISITEUR (PACS)**

Formulaire et rendez-vous : www.ambafrance-br.org.

Frais de dossier : équivalent à 99 euros monnaie locale

La comparution personnelle est obligatoire lors du dépôt du dossier

La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa.

Des documents supplémentaires pourraient être demandés

Le dossier doit comporter 2 jeux de documents : original et photocopie.

Dans un délai de maximum 3 mois à partir de la date d'entrée en France, la personne concernée doit se rendre à l'Office Français de l'Immigration et Intégration compétent de son lieu de résidence.

Circonscription : DF, GO, AC, AP, AM, PA, MT, RR, RO, TO

1	<input type="checkbox"/>	1 formulaire de demande de visa de long séjour dûment rempli et signé
2	<input type="checkbox"/>	Passeport (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour prévu en France) + photocopie des 3 premières pages
3	<input type="checkbox"/>	2 photos 3,5 x 4,5 actuelles
4	<input type="checkbox"/>	Acte de naissance
5	<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile au Brésil et justificatif de résidence en France
6	<input type="checkbox"/>	Attestation récente d'engagement dans les liens d'un PACS délivrée soit par le poste consulaire qui a reçu l'acte initial, soit par le greffe du tribunal d'instance du lieu de naissance ou du tribunal de grande instance de Paris en cas de naissance à l'étranger
7	<input type="checkbox"/>	Justificatifs relatifs à la nationalité française du partenaire : - extrait d'acte de naissance, et - carte nationale d'identité française.
8	<input type="checkbox"/>	Preuve de vie commune depuis 1 an
9		Extrait du casier judiciaire
10	<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation et engagement à n'exercer aucune activité professionnelle en France (établie sur papier libre, datée et signée)
11	<input type="checkbox"/>	Lettre de prise en charge financière du partenaire français
12	<input type="checkbox"/>	Justificatifs de ressources suffisantes pour la durée du séjour : - Dernière déclaration d'impôts, - 3 derniers bulletins de salaire - Relevés bancaires récents
13	<input type="checkbox"/>	Justificatifs d'une couverture médicale et de rapatriement international de couverture totale de 30.000 euros (valable pour 30 jours)
14	<input type="checkbox"/>	Pour les étrangers résidants sur le territoire brésilien, R.N.E. titre de séjour en cours de validité (Registro Nacional de Estrangeiro) ou visa en cours de validité pour un minimum de 6 mois.